

## **Le gérant de la cascade condamné**

Jean-Gérard Guibert, gérant de la Société hydroélectrique de Salle-la-Source, a été condamné, hier par le tribunal correctionnel, à 9 000 € d'amende, dont 6 000 € avec sursis, et 3 ans d'interdiction de gestion de sa SARL. Il était accusé d'abus de biens à des fins personnelles, non-établissement des comptes annuels et non soumission des documents comptables à l'ensemble des associés d'une SARL.